

Mairie de SAINT-LOUP-DU-GAST
2 Place de la Mairie
53300 SAINT-LOUP-DU-GAST

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 Juillet 2019 à 20 h 15

Présents: MM. BARBÉ, LE RAI, BIGOT, GERVAIS, GUILLOUX, CHATELLIER, MMES TESNIERE, DURAND- MAIGNAN.

Absent: M. FRÉARD excusé.

Secrétaire: M. GUILLOUX

ENQUETE PUBLIQUE LA HAIE-TRAVERSAINNE et PARIGNÉ-SUR-BRAYE

Le dossier figurait à l'ordre du jour de la présente réunion. Un document explicatif a été joint à la convocation des membres du conseil.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du dossier et débattu sur le sujet, décide après délibération à la majorité absolue, de donner un avis favorable à la demande d'autorisation environnementale présentée par la société ÉNERGIE 05, en vue d'exploiter une installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent dénommée « Parc éolien du Pays de Mayenne » composée de deux éoliennes et d'un poste de livraison sur la commune de La Haie-Traversaine et une éolienne sur la commune de Parigné-sur-Braye, d'une puissance unitaire de 2.5 MW, soit 7,5 MW au total ainsi qu'un ensemble d'installations connexes nécessaires à sa construction et à son exploitation.

PRÊT RELAIS : PRE-FINANCEMENT SUBVENTIONS ET FCTVA

Dans l'attente de la perception des subventions sollicitées auprès de l'Etat, de la Région, du Département et de la CCBM pour les travaux d'investissement 2019, le conseil contracte auprès du Crédit Agricole de l'Anjou et du Maine un prêt de 50.000 € d'une durée de 24 mois à un taux révisable Euribor 3 mois moyenné + 0.70% (valeur de l'index : -0.3290 %).

SIAEP : RAPPORTS 2018 SERVICE D'EAU - SPANC

Le maire présente le RPQS 2018 sur le prix et la qualité du service d'eau potable ainsi que celui sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif. Le conseil en prend connaissance. Ces rapports sont réalisés par le SIAEP de Colmont, Mayenne et Varenne. Le conseil n'émet pas d'observations.

Ces rapports sont consultables en mairie.

Pour extrait conforme.
En Mairie le 24 Juillet 2019

Le Maire,
Marcel BARBÉ

